

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CCAS DU 18 SEPTEMBRE 2023

Présents : Mmes Annie TISSOT, Ghislaine LESUEUR, Christiane DAUNIS, Fabienne BINET et Christine FARAGLIA. Ms Roland PRICAZ et Marcel DUCROT.

Absents excusés : Mme Mireille BELLEVILLE et M. Jean Pierre LACOMBE.

Secrétaire de séance et de rédaction du PV de réunion : Ghislaine LESUEUR

Ordre du jour :

- Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 07 avril 2023
- Point sur l'épicerie solidaire Jeanne Burdin

Un peu moins de demandes d'aide : 155 contre 195 en 2018.

Ce sont surtout des familles monoparentales qui se présentent, quelques retraités et des jeunes couples avec enfants en situation difficile. Les demandes sont toutes étudiées et peuvent quelquefois être refusées... Une aide peut être apportée après acceptation du dossier pendant 3 mois et être renouvelable 3 fois dans l'année.

L'épicerie fonctionne avec 13 bénévoles et avec l'aide de la Croix-Rouge. Mais elle bénéficie également de nombreux dons : Boulangerie, Bio Coop, Aldi, Hyper U, Nestlé et des maraîchers qui donnent volontiers suivant les récoltes.

Deux braderies sont également proposées dans l'année... essentiellement de vêtements. L'argent récolté à ces occasions permet d'envoyer des enfants défavorisés en vacances.

- Point sur Serenity.dom

16 personnes en sont bénéficiaires sur notre commune.

Le point noir est encore et toujours le manque de personnel. De ce fait, les personnes présentes auprès des demandeurs privilégiént surtout les soins infirmiers et il ne reste plus beaucoup de temps pour apporter de la compagnie, discussion, écoute....

La fabrication des repas est maintenant assurée par la société SHCB.

- Point sur la lutte contre l'habitat indigne

Des logements peuvent être signalés pour leur insalubrité, leur vétusté, ou la dangerosité. Le Cabinet URBANIS peut être contacté par les locataires afin d'établir un bilan sur l'état du logement. Il existe des aides aux propriétaires pour réhabiliter les logements et ainsi les louer sans crainte.

- Budget CCAS : modification de la nomenclature comptable

Une délibération est votée à l'unanimité pour la modification (jeu d'écriture comptable) de nomenclature comptable (passage de la M14 à la M57).

- Repas des aînés du 05/11/2023

Raphaël Lacour, chanteur et imitateur, viendra animer le repas cette année.

343 invitations des personnes âgées de plus de 65 ans seront envoyées dans la semaine du 6 octobre pour une réponse autour du 16 octobre.

Une participation de 30 € (coût du repas) est demandée aux accompagnants de moins de 65 ans.

La boucherie de Marcellaz-Albanais préparera le repas et le boulanger-pâtissier se chargera du pain et des desserts.

- Questions diverses

Le CCAS a été sollicité pour répondre aux difficultés de comportement d'une administrée. Cette personne a été hospitalisée en attendant une entrée dans un Ehpad.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h00.

A Marcellaz-Albanais, le 20 septembre 2023.

Le président du CCAS

Jean-Pierre LACOMBE



La secrétaire de séance

Ghyslaine LESUEUR

